



Soins psychologiques de première ligne

F.A.Q. MÉDECINS

Foire aux questions

Le projet « Soins psychologiques de première ligne » est une initiative du S.P.F. Santé Publique, en collaboration avec l'INAMI. Ce document a été rédigé par les coordinations des réseaux 107 francophones.

Mise à jour : JANVIER 2020



Comment référer à un psychologue/orthopédagogue de 1^{ère} ligne ?



1. Vérifier si l'utilisateur correspond au public cible ;
 - Adulte âgé de **18 à 64 ans inclus** ;
 - Souffrant d'un **problème** psychique modérément grave d'anxiété, d'humeur dépressive ou de consommation d'alcool ;
 - Orienté vers ces soins sur base d'une **prescription de renvoi datée** par un médecin généraliste ou un psychiatre ;
 - En ordre de **mutuelle**.
2. Vérifier sur MyCareNet l'assurabilité de l'utilisateur ;
3. Remettre à l'utilisateur une prescription de renvoi datée (modèle fourni par INAMI)
4. Fournir à l'utilisateur la **liste** des psychologues et orthopédagogues de 1^{ère} ligne établi dans le réseau où réside l'utilisateur (disponible sur le site web du réseau Santé Mentale et sur www.psy107.be),
5. Collaborer et communiquer avec le psychologue ou orthopédagogue de 1^{ère} ligne sur l'évolution de l'utilisateur.

Qu'est-ce qu'un « problème modérément grave » ?



Sont ici visés les problèmes légers à moyens :

- L'utilisateur éprouve un problème léger ou modéré lié à des sentiments anxieux, une humeur déprimée ou une consommation d'alcool (pas d'assuétude).
- Ce problème est limité dans le temps (apparu depuis quelques semaines ou mois) et est présent dans un domaine de fonctionnement (travail, familial, social ou émotionnel,...).
- Des interventions limitées semblent suffisantes pour améliorer le problème de l'utilisateur.
- L'utilisateur se trouve dans un contexte sécuritaire et supportable (pas de risque imminent de passage à l'acte).
- L'utilisateur peut entrer dans une relation réciproque.
- L'utilisateur est intéressé par cette offre de soins de première ligne.

S'agit-il d'une psychothérapie ?

NON

- Les soins de première ligne relèvent de la détection, de la prévention et de l'intervention précoce
- Il s'agit d'une aide accessible et multidisciplinaire visant à stimuler/ renforcer les capacités propres à l'utilisateur. Le but est de prévenir, détecter et intervenir sur des problèmes simples, d'intensité légers à modérés afin qu'ils n'évoluent pas en des problèmes chroniques et complexes.
- Des soins psychologiques généraux et orientés solution peuvent être dispensés par le psychologue clinicien ou orthopédagogue clinicien
- L'orientation adéquate et pertinente de l'utilisateur vers les services d'aide et de soin peut être proposée en cours ou au terme des séances.

Le médecin doit-il vérifier les conditions de remboursabilité ?

OUI

- Le médecin vérifie cela via MyCareNet et l'indique sur la prescription de renvoi.

Dois-je transmettre une prescription spécifique ?

OUI

- Seul le modèle de prescription de renvoi approuvé par l'INAMI est valide. L'utilisateur doit être en possession du bon document avant le premier rdv chez le psychologue/orthopédagogue clinicien

La prescription de renvoi a-t-elle une date de validité ?

OUI

- La convention prévoit que l'utilisateur ait pris rendez-vous chez un psychologue endéans les 30 jours.
- **Toutefois celle-ci reste valable au-delà de ce délai.** L'objectif est que le médecin invite l'utilisateur à prendre rendez-vous dans un délai rapide afin d'éviter l'évolution du problème.

Où puis-je trouver la liste des psychologues ?



- Sur le site internet de votre réseau 107 :

Réseau 107	Zone/territoire	Site internet
Brabant Wallon	Brabant Wallon	www.reseau107bw.be
Bruxelles	Bruxelles	www.107bru.be/projet_inami
Fusion Liège	Liège	www.psy107liege.be
Mosaïques	Charleroi, région Centre et botte du hainaut	www.reseaumosaique.be
Partenaires 107	Mons, Tournai, Ath et Leuze	(en cours de construction)
ProxiRéLux	Luxembourg	http://www.reseau-proxirelux.be/projet/
Réseau Santé Namur	Namur	www.psynam.be
RÉSME	Verviers	www.resme.be

- Ou sur le www.psy107.be

Si j'ai des questions à qui puis-je m'adresser ?



- Après de votre coordinateur/trice de réseau 107 :

Réseau Santé Mentale 107	Coordinateur/trice	Téléphone	Mail
Brabant Wallon	Geneviève LOOTS	0495 13 16 68	coordinateur@reseau107bw.be
Bruxelles	Christophe HERMAN Youri CAELS	0491 34 80 25 0474 42 60 74	christophe.herman@p107bxl-est.be youri.caels@107bru.be
Fusion Liège	Didier KAMPFL	0484 67 66 15	coordination@psy107liege.be
Mosaïques	Janaina COSTA	0479 73 30 98	janaina.costa@fracarita.org
Partenaires 107	Dominique LEBORGNE	0479 76 71 64	dominique.leborgne@reseauho.be
ProxiRéLux	Claudine HENRY	0499 67 46 85	coordination@reseau-proxirelux.be
Réseau Santé Namur	Didier DE RIEMAECKER	0491 62 68 04	coordination@reseauantenamur.be
RÉSME	Martine HAAS	0484 84 09 04	psy107verviers@gmail.com

Où trouver des informations générales sur le remboursement des soins psychologiques de première ligne par des psychologues/orthopédagogues cliniciens ?



→ **SPF Santé Publique :**

www.psy107.be (convention, fiches informatives, prescription de renvoi, liste des psychologues et orthopédagogue cliniciens conventionnés, contact par réseau...)

Contact : info-psy@health.fgov.be

→ **INAMI :**

<https://www.inami.fgov.be/fr/nouvelles/Pages/remboursement-soins-psychologiques-premiere-ligne.aspx#.XS2LJegzaUk>

→ **RESEAUX107 :**

Chaque réseau dispose d'un site internet reprenant les informations locales.

Liens vers les sites :

<http://www.psy107.be/index.php/fr/sychologues-cliniciens-et-des-orthopedagogues-cliniciens/152-liste-des-orthopedagogues-psychologues-cliniciens-conventionnes-dans-les-reseaux-ssm-respectifs>

Contact :

http://www.psy107.be/images/Netwerk_contactpersonen_r%C3%A9seaux_personne_de_contact.pdf

→ DOCUMENTS TÉLÉCHARGEABLES :

[Pour les médecins](#)

[Pour les psychologues](#)

[Listes des psychologues](#)